

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 77-178 du 28 Juillet 1977

chargeant le Camarade Issifou BOURAIMA,
Ministre de la Santé Publique, de l'in-
térim du Camarade Adolphe BIAOU, Minis-
tre de la Fonction Publique et du Travail,
pour compter du 27 juillet 1977.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

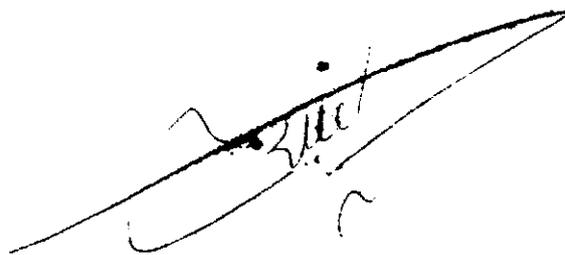
- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouver-
nement ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rat-
tachés à la Présidence de la République et fixant les attributions
des membres du Gouvernement,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 27 juillet 1977, le Camarade Issifou
BOURAIMA, Ministre de la Santé Publique, assure l'intérim du Ministre
de la Fonction Publique et du Travail pendant l'absence du Camarade
Adolphe BIAOU.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Juillet 1977
Pour le Président de la République,
Le Ministre de l'Industrie et de
l'Artisanat, chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MSP + MFPT 4 autres ministères 13 SGG 4
SPD 2 BN-UNB-FASJEP 6 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE et ses sections 4 DCCT 1
ONEPI-Gde Chanc. 2 JORPB 1.